

RÉUNIFICATION CONJUGALE AU CANADA: L'EXPÉRIENCE DES FEMMES PARRAINS

KARINE GEOFFRION est diplômée du département d'anthropologie de l'Université de Montréal. Elle s'intéresse aux questions d'amour, de mobilité et de relation intime transnationale chez les couples binationaux, ainsi qu'au processus de réunification familiale au Canada. Elle a publié sur ces thèmes dans les Cahiers d'études africaines et les Cahiers du genre. Présentement, elle travaille sur un projet de recherche qui se penche sur l'expérience de la réunification familiale chez les enfants dont les parents ont migré au Canada.

Au Canada, le parrainage du conjoint est l'une des seules avenues possibles pour qu'un individu canadien puisse fonder un foyer conjugal avec un partenaire non-canadien. Pour les femmes canadiennes en couple avec un homme originaire d'un pays du Sud, les procédures administratives longues, coûteuses et émotionnellement chargées qui caractérisent le processus de parrainage d'un conjoint ne sont pas que de simples formalités. Elles constituent une série d'obstacles administratifs à la réunification du couple. Ce processus augmente l'idéalisation romantique du couple binational chez les femmes canadiennes et contribue à la valorisation d'un modèle matrimonial traditionnel et mono-national où les femmes n'accèdent au bonheur qu'à travers la conjugalité avec un homme. Le droit des femmes à choisir un conjoint de leur choix est remis en question à travers ces procédures bureaucratiques.

In Canada, spousal sponsorship is one of the only possible avenues for a Canadian individual to create a home with a non-Canadian partner. For Canadian women in a relationship with a man from a southern country, the lengthy, costly and emotionally charged administrative procedures that characterize the process of sponsoring a spouse are not just formalities. They constitute a series of administrative obstacles to the reunification of the couple. This process increases the romantic idealization of the bi-national couple and contributes to the development of a traditional and mono-national matrimonial model in which women access happiness only through conjugality with a man. The right of women to choose a spouse of their choice is challenged through these bureaucratic procedures.

« Ce soir, j'ai la satisfaction d'avoir accompli mon plus grand projet à vie. Mais en même temps, j'ai cette peur immense qu'une personne inconnue décide de notre sort, décide de notre vie... Je vais peut-être me sentir heureuse pleinement quand, à chaque matin en ouvrant les yeux, je vais voir mon mari, l'homme de ma vie, à côté de moi, en chair et en os, pour profiter de la vie à deux dans le même pays, la même ville et la même maison. (Simone) »

Cet extrait d'une publication faite sur le forum de discussion en ligne d'un groupe de soutien aux femmes canadiennes qui parrainent l'immigration de leur conjoint non-canadien exprime à la fois l'appréhension que ces femmes ont face à un processus administratif rébarbatif, long et émotionnellement exigeant et la valeur affective qu'elles accordent au mariage et au projet de vie commune avec un homme. Dans cet article, il sera question d'expliquer comment le processus de réunification conjugale au Canada accroît l'idéalisation romantique du

couple chez plusieurs femmes parrains. La réflexion s'appuie les récits de rencontre, de mariage et de réunification conjugale de 24 femmes canadiennes qui ont épousé un homme originaire d'un pays du Sud¹; ainsi que sur dix-huit mois d'observation participante au sein de deux groupes de soutien en ligne destinés à ces femmes².

Au Canada, le mariage à un citoyen canadien n'est pas un gage suffisant pour l'octroi d'un titre de séjour au partenaire non-canadien. Le processus de parrainage du conjoint est l'une des seules avenues possibles pour qu'un individu canadien puisse fonder un foyer conjugal au Canada avec un partenaire non-canadien, surtout si ce dernier est originaire d'un pays du Sud³. Les partenaires conjugaux sont confrontés à une série d'obstacles administratifs à leur réunification au Canada, tels que des frais d'application élevés, de nombreux formulaires à remplir, différents certificats et attestations à fournir dans les langues officielles du Canada et des délais de traitement prolongés, allant de plusieurs mois à plusieurs années. Pour être accepté, un dossier de parrainage doit convaincre les agents d'immigration en charge d'évaluer le dossier que la relation de couple est « authentique ». En d'autres mots, la motivation principale au mariage et à la demande de réunification conjugale ne doit pas être l'immigration au Canada. Or, pour les demandes dans lesquelles le partenaire non-canadien est originaire d'un pays du Sud sont souvent traitées avec beaucoup plus de suspicion que ne le sont les demandes où le partenaire non-canadien est originaire d'un pays du Nord (Satzewich, 2015b). Cette économie ou politique du « soupçon » (D'Aoust, 2017; Lavanchy, 2013; Robledo Salcedo, 2013) se traduit par un haut taux de refus dans le groupe de soutien étudié. En effet, 33 % des dossiers déposés et évalués entre 2010 et 2016 ont été rejetés, principalement pour cause de « mariage non-authentique », sans que ce « déficit de légitimité » (Rea & Tripier, 2010) ne soit explicité davantage dans la plupart des cas.

Selon les statistiques canadiennes, le taux de refus des demandes de réunification conjugale, toutes nationalités d'origine confondues, oscille autour de 15 % (Satzewich, 2015a). Pourquoi les taux de refus sont-ils si élevés dans le groupe observé ici ? Les cas étudiés peuvent aussi être conçus comme plus vulnérables à l'abus parce que les « parrains » sont des

femmes. En effet, Laura Odasso (2017) argue qu'en France, les couples binationaux dont la femme est française sont investigués de façon plus intrusive que les couples où l'homme est français. Un double standard s'applique de façon évidente à travers le type de questions posées aux partenaires et dans la façon dont ils étaient traités (Charsley & Wray, 2015). À cet effet, Maskens (Maskens, 2015) soutient : « *Women still form particular sites for the reproduction of the nation and are thus objects of more state interventions* » (p. 44); voir aussi (Stoler, 2002).

La lourdeur administrative liée au processus de parrainage, l'intensité des émotions générées par l'expérience bureaucratique, ainsi que la peur de recevoir une réponse négative des autorités migratoires ont contribué à accroître la valeur que les femmes accordaient à leur projet de réunification conjugale. Pour les femmes de cette étude, se lancer dans le projet de parrainage de leur amoureux est une entreprise qui a demandé du courage, de la patience et de la détermination. Ainsi, ce processus, qui a exigé une telle charge de travail a pris une place centrale dans leur vie et est devenu une « obsession ».

De plus, à travers le processus de parrainage de leur conjoint, plusieurs femmes ont eu tendance à accentuer l'aspect romantique de leur relation, « tellement comme dans les films⁴ », ce qui contribue encore davantage à son idéalisation. À travers cette dynamique de réification de la relation intime, l'identité même de ces femmes s'inscrit d'abord à travers un projet conjugal traditionnel, où les conjoints vivent sous un même toit, ce que Simone qualifiait de son « plus grand projet à vie ». Ainsi, pour les femmes en question, le « bonheur » en vient souvent à être associé à une vie de couple traditionnelle et monogame. Or, ce « bonheur » est contingent au succès de la demande de parrainage du conjoint. Dans plusieurs cas, l'investissement dans le projet de parrainage prend une telle ampleur pour les femmes que, même si leur relation intime ne fonctionne pas ou si elles sont incertaines de la sincérité des intentions de leur conjoint, elles sont incapables de l'abandonner. C'était le cas pour Johanne :

« Et là j'avais la preuve [qu'il m'avait menti et qu'il avait un enfant], mais je n'ai pas voulu le voir. J'ai fait une crise d'enfer. J'ai failli partir. Tout a revolé dans la mai-

1 Les entretiens ont été conduits en personne ou par Skype avec des femmes canadiennes résidant toutes au Québec sauf une, qui habitait en Ontario. La langue utilisée était le français ou l'anglais. Elles ont été recrutées par le biais d'annonces sur des pages Facebook montréalaises, ainsi qu'à travers différents réseaux de femmes coopérantes et par effet boule de neige.

2 Les 2 groupes en question, l'un destiné aux femmes qui parrainent un homme étranger et l'autre, à des femmes mariées à des hommes cubains, sont ouverts à toutes les femmes canadiennes mais, puisque les administratrices des groupes sont des femmes québécoises francophones et que les discussions se passent toutes en français, les membres, dont le nombre oscille autour de 150 dans chacun des groupes, sont majoritairement québécoises.

3 Le processus de réunification conjugale est le même pour un conjoint originaire d'Europe ou d'Afrique. Or, il est beaucoup plus difficile, voire impossible pour ce dernier d'obtenir un visa de visiteur au Canada; alors qu'il est beaucoup plus aisé pour une personne originaire d'un pays d'Europe d'obtenir un visa de touriste ou d'études.

4 Citation tirée d'une discussion dans le forum du groupe de soutien.

son. Le cendrier a revolé dans la télé. J'ai passé plusieurs jours à hurler, mais je l'aimais trop. Et je voulais continuer ce projet-là [le parrainage]. Ce n'était pas du tout raisonné. J'étais encore dans mon obsession de le faire venir. J'étais dans les papiers et tout.»

Dans plusieurs cas, ce n'est qu'après coup, dans les cas où leur conjoint est venu au Canada et que la relation s'est terminée plus ou moins dramatiquement, que les femmes ont commencé à remarquer les «signes» que leur relation ne fonctionnaient pas; signes qu'elles refusaient de voir alors qu'elles étaient dans le processus de parrainage. Dans son étude des femmes occidentales en couple avec des hommes «locaux» au Costa Rica, Frohlick (2009, p. 397) soutient que ces femmes adhéraient à un «*script of loving too much – a performance of a gendered stereotype of femininity as a pathological condition*». En effet, il apparaît que, chez les femmes canadiennes parrainant leur conjoint non-canadien, un «script» similaire ait été nourri par l'État canadien. En effet, tout au long du processus de parrainage, ce dernier remet en doute la compétence des femmes en matière de sélection d'un conjoint non-canadien. Une réappropriation, par les femmes concernées, de la croyance que les femmes amoureuses manquent de jugement, a aussi été remarqué au sein du groupe de soutien au parrainage et lors des entretiens individuels. Par exemple, Simone, qui est devenue l'une des modératrices du groupe lors de son parrainage, soutenait que l'ingérence de l'État dans la vie privée des femmes parrains était un mal nécessaire puisque

«[n]ous, les filles, on est un peu naïves parfois. On oublie le poids de la culture... Il faut protéger les femmes malgré elles, parfois. Les agents d'immigration ont peut-être un regard plus objectif et voient des choses qu'elles ne voient pas. C'est arrivé dans le groupe, quand le parrainage est refusé, elles sont frustrées, mais quand l'homme l'apprend, il les quitte.»

Ainsi, parce que le processus administratif crée, chez les femmes parrains, une instabilité émotionnelle et une réification du couple, l'expérience vécue du processus de parrainage de leur conjoint contribue à la construction et au renforcement de la conception des «femmes amoureuses» en tant qu'êtres irraisonnés. En retour, la diffusion de ce stéréotype féminin dans les médias et dans l'entourage des femmes et des couples en question justifie l'intervention de l'État dans la vie intime de ces femmes.

LE BONHEUR RÉSIDE DANS LE FOYER CONJUGAL

Le groupe de soutien au parrainage est un lieu où une forte pression normative est appliquée sur ses membres. Les couples y sont dotés d'une aura d'amour — à travers les commentaires positifs que les femmes portent sur les photos et les

autres publications sur le forum — qui devient difficile à dissiper, même quand les femmes vivent des difficultés dans leur relation intime. Ainsi, la relation amoureuse (avec un homme) et la réunification conjugale au Canada sont conçus comme des conditions préalables au bonheur des femmes.

L'idéalisation de l'amour romantique et de la vie de couple n'est pas spécifique aux femmes du groupe en ligne. Or, le groupe cristallise ces valeurs déjà bien ancrées dans plusieurs sociétés occidentales (Illouz, 1997; Mai & King, 2009; Maskens, 2013). Les publicités et les films romantiques, dans lesquels les couples amoureux exultent le bonheur et la joie de vivre, témoignent de la préséance de ces idéaux romantiques sur d'autres sphères de la vie offrant une certaine reconnaissance sociale. Les filles et les femmes sont particulièrement ciblées par cette «socialisation amoureuse» (Jackson, 1993). Dans le cas des femmes du groupe de soutien, l'amour romantique et conjugal (ici, les deux sont amalgamés) est élevé au niveau de valeur suprême, d'autant plus qu'il doit être mérité, car il nécessite la réussite de l'«épreuve» qu'est le processus d'immigration du conjoint. Ainsi, ces femmes conçoivent souvent le processus de réunification conjugale comme l'obstacle à la réalisation de leur bonheur et l'institution en charge de ce processus, Immigration Canada, comme un ennemi du bien commun.

UNE VISION MANICHÉENNE DU PROCESSUS DE RÉUNIFICATION CONJUGALE

«L'amour est plus fort que le temps, la distance, les problèmes et surtout l'Immigration!»

Cette citation, qui a été tirée d'une discussion publiée dans le forum du groupe de soutien au parrainage, exemplifie bien la polarité qui s'est créée entre le couple mixte, d'un côté, et Immigration Canada, l'agence gouvernementale avec laquelle les femmes doivent transiger pour être réunies avec leur conjoint. En étant conçu comme l'obstacle ou le frein à la réalisation du couple, Immigration Canada et ses agents représentent les ennemis des femmes parrains. Le processus de parrainage devient donc une bataille où s'affrontent le sacré — l'amour — et le profane — la bureaucratie. Les femmes membres du groupe de soutien au parrainage ont ainsi développé une sémantique de l'adversité qui oppose leur couple, lequel est posé comme l'unité légitime où fleurit l'amour romantique, à Immigration Canada, l'usurpateur de cet amour. Par exemple, quand l'une des femmes a indiqué au groupe que son parrainage venait d'être refusé par Immigration Canada, plusieurs autres femmes se sont braquées contre cet ennemi commun :

«Tu as perdu un *round*, pas la partie. Dis toi ça et fonce! Battez-vous pour votre amour. Prouvez leur

qu'ils ont tort. Qu'Allah soit avec vous deux. Ça va aller ma belle, COURAGE.»

Cette rhétorique, mise de l'avant dans le groupe, contribue à mettre une pression considérable sur les femmes qui souhaitent se séparer ou arrêter les démarches de parrainage pour quelque raison que ce soit. Pour celles qui ont essuyé un premier refus de la part des autorités canadiennes, la seule option, aux yeux des autres membres, consiste à persévérer dans les démarches, soit à aller en appel ou à refaire le parrainage. Autrement, si elles décident d'abandonner, elles commettent un délit contre l'amour.

Par ailleurs, dans le groupe, les femmes utilisent souvent les épreuves liées à l'immigration de leur partenaire comme des outils qui leurs servent à légitimer leur projet de couple. D'une part, les difficultés rencontrées renforcent leur conviction que leur projet est sacré. La référence à Allah, dans la citation précédente, ajoute au caractère sacré du couple. D'autre part, la traversée d'épreuves est appréhendée comme la preuve que le couple est solide et qu'il est destiné à être ensemble. Par exemple, l'expérience de refus multiples qu'a partagée une femme membre du groupe (en réponse à une autre femme qui a vécu un premier refus) est révélatrice du processus de légitimation de la relation transnationale à travers les épreuves migratoires :

«on a tenu la route et on s'est dit que de vivre tout ceci et d'être encore ensemble, c'est qu'on était fait l'un pour l'autre. Là, on va en appel et rien ne va nous arrêter. Si votre amour est assez fort, vous allez vous retrouver sans aucun doute et vous allez continuer à vous battre pour être réunis. Moi, si l'appel ne fonctionne pas, je vais partir pour le Maroc. Ce n'est pas vrai que l'Immigration va arrêter notre couple, nos vies, notre bonheur...

Ainsi, appréhender l'institution bureaucratique en terme d'adversité devient un moyen de mettre en valeur le capital d'authenticité de ces couples. Ceux qui persévèrent malgré les embûches gagnent, aux yeux de l'immigration et aux yeux des membres de la communauté de soutien, des « points » d'authenticité et de moralité.

CONCLUSION

Cet article a exploré l'expérience vécue du processus migratoire de la perspective de femmes canadiennes. En effet, pour les femmes en couple avec un homme originaire d'un pays du Sud, les procédures administratives longues, couteuses et émotionnellement chargées qui caractérisent le processus de réunification conjugale au Canada ne sont pas que de simples formalités. Elles génèrent un lot de stress important car, même si les partenaires amoureux sont mariés, l'envoie

d'un dossier de parrainage ne garantit pas l'acceptation de ce dernier. Ces procédures déstabilisent l'identité nationale de ces femmes en les positionnant dans une catégorie nouvelle et intermédiaire, celle de la citoyenneté précaire. En effet, certains de leurs droits les plus fondamentaux, comme celui de fonder une famille avec l'époux de leur choix, sont questionnés et suspendus (et parfois niés) le temps des procédures. Le processus bureaucratique lié à la réunification conjugale contribue ainsi à la valorisation d'un modèle matrimonial traditionnel (privilegiant l'hypergamie féminine) et mononational (dans le but de préserver les privilèges liés à la citoyenneté canadienne (Shachar, 2009)).

De plus, à travers la manipulation des émotions des femmes parrains, le processus bureaucratique sert à diffuser un stéréotype de la « femme amoureuse irrationnelle », ce qui justifie l'intervention de l'État dans la vie privée des femmes en couple binational. En effet, parce que le processus les rend « folles », elles-mêmes en viennent à croire qu'elles sont incapables de faire un choix sensé et que l'intervention de l'État est faite dans le but de les « protéger » contre des imposteurs étrangers. Cependant, les femmes parrains ne sont pas des victimes passives de l'ingérence de l'État dans leur vie privée. Tout au long de leur processus de réunification conjugale, elles font aussi preuve d'agentivité et même, à certains moments, de résistance, que ce soit individuellement, ou collectivement. Les réseaux de femmes parrains qui se sont créés grâce à Internet permettent en effet à ces dernières de partager leur expérience du système bureaucratique, de trouver du réconfort mais aussi, de se placer dans une position moralement supérieure dans le cadre de leur relation de pouvoir avec l'État.

REFERENCES

- Charsley, Katharine, & Wray, Helena. (2015). Introduction: the invisible (migrant) man. *Men and masculinities*, 18(4), 403-423.
- D'Aoust, Anne-Marie. (2017). A moral economy of suspicion: Love and marriage migration management practices in the United Kingdom. *Environment and Planning D: Society and Space*, 0(0), 1-20. doi: doi:10.1177/0263775817716674
- Frohlick, Susan. (2009). Pathos of Love in Puerto Viejo, Costa Rica: Emotion, Travel and Migration. *Mobilities*, 4(3), 389-405.
- Illouz, Eva. (1997). *Consuming the romantic utopia: Love and the cultural contradictions of capitalism*. Berkeley, Los Angeles, London: University of California Press.
- Jackson, Stevi. (1993). Even sociologists fall in love: an exploration in the sociology of emotions. *Sociology*, 27(2), 201-220.
- Lavanchy, Anne. (2013). L'amour aux services de l'état civil: régulations institutionnelles de l'intimité et fabrique de la ressemblance nationale en Suisse. *Migrations Société* (150), 61-77.
- Mai, Nicola, & King, Russell. (2009). Love, Sexuality and Migration: Mapping the Issue(s). *Mobilities*, 4(3), 295-307.
- Maskens, Maité. (2013). L'amour et ses frontières: régulations étatiques et migrations de mariage (Belgique, France, Suisse et Italie). *Migrations Société*, 15(150), 61-78.
- Maskens, Maité. (2015). Bordering Intimacy: The Fight against Marriages of Convenience in Brussels. *The Cambridge Journal of Anthropology*, 33(2), 42-58.
- Rea, Andrea, & Tripier, Maryse. (2010). *Sociologie de l'immigration*. Paris: La Découverte.
- Robledo Salcedo, Manuela. (2013). Couples binationaux de même sexe: Politique de soupçon, normalisation et rapports de pouvoir. *Migrations Société*, 25(150), 95-108.
- Satzewich, Vic. (2015a). Is Immigrant Selection in Canada Racialized? Visa Officer Discretion and Approval Rates for Spousal and Federal Skilled Worker Applications. *Journal of International Migration and Integration*, 16(4), 1023-1040. doi: 10.1007/s12134-014-0390-0
- Satzewich, Vic. (2015b). *Points of Entry: How Canada's Immigration Officers Decide who Gets in*. Vancouver: UBC Press.
- Shachar, Ayelet. (2009). *The birthright lottery: citizenship and global inequality*. Cambridge: Harvard University Press.
- Stoler, Ann Laura. (2002). *Carnal knowledge and imperial power: Race and the intimate in colonial rule*. Berkeley: University of California Press.